Bâtir en responsable.

Suppléments matières premières

en vigueur à compter du 26 octobre 2026

L'évolution des prix de différents matériaux isolants nécessite malheureusement un nouvel ajustement des suppléments matières premières. Cet ajustement concerne les isolants PSE, Innosafe, TERA et XPS. Vous trouverez ci-dessous les suppléments matières premières applicables dès le 26 octobre 2026.

Suppléments pour matériaux isolants	Jusqu'à présent	À partir du 26.10.2026
EPS	+13.0 %	**+16.0 %**
EPS REC 100 %	0.0 %	**+3.0 %**
Innosafe, TERA	+8.0 %	**+9.0 %**
PIR	+17.0 %	+17.0 %
XPS	+13.0 %	**+18.0 %**
Laine de roche	+3.0 %	+3.0 %

Suppléments pour produits & accessoires	Jusqu'à présent	À partir du 26.10.2026
Produits façade & intérieur	+3.2 %	+3.2 %
Produits réparation du béton	+3.2 %	+3.2 %
Produits époxy	+7.0 %	+7.0 %
Produits polyuréthane	+3.2 %	+3.2 %

Ces suppléments de prix s'appliquent à toutes les livraisons effectuées à partir du 26 octobre 2026.

Sto SA
Route de Sorge 2
1030 Bussigny
Téléphone 021 802 82 20
sto.ch.bussigny@sto.com
www.stoag.ch

Centre de support technique
Téléphone 021 802 82 20
tsc.ch@sto.com

Rev.-Nr. 03/10.2026